

L'investissement du réseau consulaire dans le tourisme durable

**Extraits du discours du Président André MARCON devant
l'Intergroupe Tourisme du Parlement européen
et représentants INSULEUR**

(Réseau des Chambres de Commerce et d'Industries Insulaires de l'Union Européenne).

L'enjeu

2,5 M. de touristes en Corse en 2008, cela laisse rêveur l'Auvergnat que je suis !....

Comment développer l'économie du tourisme et en même temps protéger, préserver, aménager, (...). L'enjeu est bien là : arriver à réconcilier développement économique et respect des ressources naturelles, développement économique et respect des ressources humaines, développement économique et respect des richesses culturelles.

Cet enjeu est évidemment d'autant plus fort dans les territoires fragiles, les régions insulaires en premier lieu, mais aussi les régions de montagne.

Le rôle précurseur de l'Europe

Aujourd'hui de plus en plus d'acteurs en sont conscient. Mais il revient à l'Europe, à vous Parlementaires européens, à votre Intergroupe, et à la Commission Européenne, d'avoir initié la réflexion dès la fin des années 90. C'est en 1997, qu'un premier groupe de travail européen a commencé à alerter les décideurs et à les convaincre de l'enjeu que représente un développement équilibré et durable du tourisme.

L'Europe, le Pdt TROJANI l'a rappelé, accueille en effet près de 60% du tourisme international, notamment dans les deux destinations que sont la France et l'Espagne. A ces flux croissants, il faut ajouter les flux intra européens et internes à chaque pays.

Si un tel développement a des impacts positifs en termes d'emplois (environ 9M d'emplois directs répartis dans 2M d'entreprises, dont plus de 90% de TPE), il génère aussi d'importants impacts environnementaux, qui ne pourront aller qu'en s'aggravant, même si la conjoncture actuelle de crise économique risque de ralentir considérablement la croissance attendue (qui était, je vous le rappelle, de 10% entre 2000 et 2010 selon l'OMT).

Plus récemment, l'Agenda pour un Tourisme européen durable et compétitif publié par la Commission en 2007 dégageait des premières pistes d'action vers un développement du tourisme qui réconcilie prospérité économique, préservation de l'environnement, équité sociale, qualité des emplois, accessibilité, ou encore préservation des ressources culturelles,....

L'engagement des CCI dans le tourisme durable

On retrouve là le souhait exprimé par le Pdt TROJANI d'un développement durable du tourisme. Et bien, c'est aujourd'hui, ce challenge qu'ont décidé de relever les CCI françaises.

Il y a un an en effet, c'est dans une autre chambre insulaire, en Guyane, dans le cadre des **Etats Généraux des CCI**, que le réseau s'est doté d'une approche et d'une volonté commune sur ce sujet.

Il s'agit d'une approche globale et équilibrée sur 3 piliers :

- la pérennité et la compétitivité économique
- la performance environnementale
- l'optimisation des ressources humaines

Cette approche profite du savoir-faire déjà engrangé par les CCI depuis des années dans la filière du tourisme, en matière de professionnalisation (qualité, e-tourisme, ...), de management environnemental et de gestion des ressources humaines (un volet important dans les professions de l'hôtellerie restauration notamment).

Cette approche, nous l'avons aujourd'hui traduite dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels du tourisme, démarche que nous avons baptisée **RESPECT** :
Responsabilité **E**nvironnementale **S**ociale **P**our des **E**ntreprises **C**ompétitives du **T**ourisme

Après une phase d'expérimentation dans une dizaine de CCI, notamment celle de Haute Corse, cette démarche sera déployée à l'ensemble du réseau en 2010.

En parallèle, l'ACFCI a souhaité dès 2008 s'engager au niveau européen, en se positionnant comme leader d'un projet financé par la DG Entreprises, dont l'objectif est de créer un réseau européen autour du Tourisme durable.

Ce réseau baptisé **CAST** (Chambers Active for Sustainable Tourism) réunit 6 CCI européennes (dont celle de Corfou) et 2 Instituts de recherche sur le tourisme. L'échange des bonnes pratiques entre les membres va donner lieu en septembre prochain à l'élaboration d'une méthode de formation des entreprises, qui sera expérimentées dans les 6 pays. Les résultats seront présentés lors d'une « Final Conference », à Bruxelles, en juin 2010, et vous y êtes d'ores et déjà les bienvenus.

Je tenais par ces propos à vous dire l'engagement fort que nous prenons dans cette voie du tourisme durable et combien nous sommes donc attentifs à vos travaux, que nous nous emploierons à relayer le mieux possible, auprès de notre réseau, de nos entreprises et de nos territoires.

André MARCON, technicien supérieur du tourisme, est premier vice-président de l'ACFCI et le président de la CRCI d'Auvergne.